

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale du Stéréo-Club Français
tenue le mercredi 27 mars 2013 dans les locaux de la Bienfaisance
7 bis, rue de la Bienfaisance – 75008 Paris**

Le Président, Antoine Jacquemoud, ouvre la séance à 20h00. Il remercie les personnes présentes d'être venues nombreuses.

312 personnes à jour de cotisation ont été convoquées.

Il y a 33 présents, 93 votes par correspondance et 10 pouvoirs ont été donnés

Ordre du jour :

1- Rapport moral du Président - sera soumis au vote

2 - Rapport financier du Trésorier - sera soumis au vote

3 - Rapport d'activité du club, lu par le secrétaire - pas de vote

4 - Budget prévisionnel pour 2013 - sera soumis au vote

5 - Election des membres au Conseil d'Administration

6 - Dépôts des enveloppes dans l'urne, émargements

7- Dépouillement et annonce des résultats

Des exemplaires de tous ces documents ont été envoyés il y a plusieurs semaines à chaque membre adhérent à jour de cotisation, pour permettre les votes par correspondance.

1 - Le Président, Antoine Jacquemoud, lit son Rapport Moral (Le document est annexé à ce procès verbal) ; pas de question complémentaire posée par l'assemblée à la fin de cette lecture.

2 - Le Trésorier, Daniel Chailloux projette sur écran son rapport financier et le commente au fil des postes. (Le document est annexé à ce procès verbal).

Il indique que cette année Gérard Piot, expert-comptable et membre du SCF, a bien volontiers assumé la charge de vérificateur des comptes. Daniel Chailloux lui a envoyé au préalable, le grand livre de la comptabilité.

Gérard Piot n'a pas relevé d'anomalie. Pas de question complémentaire posée par l'assemblée à la fin de cette présentation.

3 – Le Secrétaire lit et commente le rapport d'activité du club pour la période 09/2011 – 2012 :

(Le document est annexé à ce procès verbal) ; pas de question complémentaire posée par l'assemblée à la fin de cette présentation.

Antoine Jacquemoud invite Gérard Cardon à dire quelques mots sur le Patrimoine.

Gérard Cardon confirme que la valorisation de notre patrimoine via le regroupement des appareils et plaques de verre, est un sujet qui lui tient à cœur. Il indique que le SCF a passé un accord pour conserver ce matériel au musée Louis Daguerre de Bry-sur-Marne dans des conditions parfaitement adaptées à ce type de stockage. Au fil des années, des membres du club ont légué, donné des appareils de tous âges au SCF, mais faute de place, ces appareils ont été entreposés chez plusieurs adhérents du club. Une grosse partie a été identifiée et est en cours de regroupement, mais il en reste encore chez plusieurs adhérents que le groupe patrimoine va contacter pour réintégrer ces appareils parmi le matériel destiné à Bry.

Il invite les membres de l'assemblée à lui fournir toutes les infos utiles s'ils connaissent l'existence de matériels non recensés. Pour le patrimoine commun, Il invite les membres du club, s'ils le décident un jour, à céder au Stéréo-Club Français leurs appareils personnels modifiés souvent artisanalement.

Gérard Cardon répond à une question de l'assemblée et confirme que les éléments du patrimoine ne seront jamais vendus.

Dans le domaine du patrimoine du Stéréo-Club Français, Pascal Morin tient à remercier publiquement Gérard Grosbois pour l'énorme travail qu'il effectue depuis plusieurs années. Il numérise et mémorise des milliers de couples stéréo.

4 – Présentation du budget prévisionnel.

Daniel Chailloux présente et détaille les points de ce budget (Le document est annexé à ce procès verbal).

5 – Election des membres au Conseil d'Administration.

Antoine Jacquemoud lit le passage des statuts qui concerne l'élection des membres et rappelle les membres du Conseil d'Administration actuel :

Christian AUGER, Olivier CAHEN, Gérard CARDON, Daniel CHAILLOUX, Daniel DELAGE, Rolland DUCHESNE, Michel ESPAGNA, Pascal GRANGER, Pierre HAZARD, Roger HUET, Antoine JACQUEMOUD, Roger JAUNEAU, René LE MENN, Bruno LONCHAMPT, Henriette MAGNA, Pierre MEINDRE, Michel MELIK, Pascal MORIN, Pierre PARREAUX, Jacques SANDILLON, Béatrice SERRE-KUPERBERG, Agostinho VAZ-NUNES

Parmi ces membres, les personnes ci-dessous présentent leur candidature :

- **Henriette Magna** qui est en fin de mandat et se représente
- **Bruno Lonchampt**, coopté en 2012
- **Pascal Granger**, coopté en 2012
- **Michel Espagna**, coopté en 2012
- **Christian Auger**, coopté en 2013
- **Jacques Sandillon**, coopté en 2012
- **Gérard Piot**, membre actif de Clermont-Ferrand, a le projet de constituer un groupe régional. Il présente sa candidature à l'Assemblée générale

Le Président propose aux candidats présents de se présenter en indiquant les compétences qu'ils comptent apporter au Conseil ou d'expliquer leur motivation.

C'est ce que font les candidats présents : Bruno Lonchampt, Christian Auger et Jacques Sandillon.

Avant de passer au vote, Antoine Jacquemoud remercie chaleureusement les membres du Conseil d'administration et informe l'assemblée présente qu'il ne se représentera pas au poste de Président, ses nouvelles missions professionnelles et associatives extérieures l'empêchent de dégager le temps nécessaire pour le Stéreo-Club Français.

Daniel Chailloux et Agostino Vaz Nunes rappellent avec détails, l'efficacité qu'a montrée Antoine Jacquemoud dans la gestion du Conseil d'Administration et de ses décisions pour le Club. Ils le remercient chaleureusement.

6 - Dépôts des enveloppes dans l'urne, émargements

L'Assemblée passe aux votes. Les scrutateurs, extérieurs au Conseil d'Administration, sont Michel Baille, Gilles Cendre, Daniel Py et Joseph Boubli.

7 - Résultats du vote :

Rapport moral :

oui: 130 non : 1 abstention : 1

Rapport Financier :

oui : 130 non : 1 abstention 1

Budget prévisionnel :

oui : 128 non : 2 abstentions 2

Tous les candidats aux postes du Conseil ont été élus avec les résultats ci-dessous :

- **Henriette Magna** : oui : 131 non : 1
- **Bruno Lonchampt** : oui : 130 non : 1
- **Pascal Granger** : oui : 130 non : 2
- **Michel Espagna** : oui : 126 non : 5
- **Christian Auger** : oui : 130 non : 2
- **Jacques Sandillon** : oui : 131 non : 1
- **Gérard Piot** : oui : 130 non : 1

Le président, Antoine Jacquemoud lève la séance et invite l'assemblée à prendre le pot de l'amitié.

=====

Le Président, Antoine Jacquemoud
Date et signature

Le secrétaire, Pierre Hazard
Date et signature